



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 26/01/2021 à 17 heures

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance JAUNE neige-verglas

Restrictions de circulation dans le département du Cantal

Le département du Cantal est placé en vigilance météorologique JAUNE pour risque de neige-verglas.

Cette nuit, ainsi que samedi puis dimanche, respectivement 27 et 28 novembre 2021, des averses de neige sont attendues sur le département jusqu'en plaine.

Météo-France prévoit des chutes de neige à partir de vendredi 18h, jusqu'au samedi 8h, pouvant occasionner des cumuls jusqu'à 25 cm par endroits, notamment sur la partie ouest du Cantal.

Ces chutes de neige seront accompagnées de vent de l'ordre de 50 à 60 km/h, ce qui pourra entraîner localement des congères.

La journée du samedi devrait connaître une accalmie, puis les chutes de neige devraient se renforcer dans la nuit de samedi à dimanche, avec de la neige jusqu'à 400 mètres d'altitude.

Dans ce contexte le préfet du Cantal invite donc les usagers de la route à la prudence, et a pris un arrêté préfectoral portant **obligation du port d'équipements spéciaux pour tous les véhicules sur l'ensemble des routes du département du Cantal, du vendredi 26 novembre 2021 à 20 heures jusqu'au lundi 29 novembre 2021 à 9 heures.**

Soyez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation sur :

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC



- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

Plus d'informations sur : www.cantal.gouv.fr

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

